



Bruxelles en Direct

La lettre d'information du Bureau Alsace – semaine 15 et 16 (10 au 23 avril 2006)

Les Niouz

Le « phénomène Tour Madou » rapproche Européens et Bruxellois

Remise de diplômes du Master Politiques Européennes de l'Université Robert Schuman de Strasbourg

L'ARE ouvre son portail Internet pour un tourisme durable et de qualité

Anniversaire du bureau de représentation de la Commission européenne à Marseille

La Cour internationale de justice célèbre son 60^{ème} anniversaire

« L'Europe commence chez soi »

Les politiques européennes

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

Romano Prodi veut développer un noyau dur d'Etats membres

Un partenariat novateur entre l'UE et le Conseil de l'Europe

Objectifs ambitieux de recrutement des femmes aux postes de haut niveau

Les députés défendent le droit de parler leur langue maternelle

CULTURE

Istanbul, Pécz et Essen seront, sauf surprise, les « Capitales européennes de la culture » en 2010

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

23^{èmes} Etats généraux du Conseil des Communes et Régions d'Europe et

« Avenir des services publics »

ELARGISSEMENT

Partenariat pour l'élargissement de l'Union européenne: Projet de jumelage en Serbie Montenegro

ENTREPRISES

Le sommet annuel de Graz a souligné l'importance du modèle social européen pour les PME

PriceWaterhouseCoopers': les entreprises doivent s'engager pour le développement durable

Innovation et entreprise : priorités des Chambres de Commerce

MARCHE INTERIEUR

Consultation sur les moyens d'améliorer le marché intérieur

TRANSPORT

La Commission lance une consultation publique sur la sécurité routière

DOSSIER

Le réseau transeuropéen de transport : état des lieux

- Derniers développement
- Retour sur les projets prioritaires du RTE-T
- Financement

ANNONCES

Conférences

Recherches de partenaires

Appels à propositions

Le « phénomène Tour Madou » rapproche Européens et Bruxellois

Le Commissaire chargé de l'administration, de l'audit et de la lutte anti-fraude, Siim Kallas, a inauguré le 19 avril l'acquisition par la Commission européenne du « Madou Plaza », à Bruxelles. L'emblématique tour fraîchement rénovée, achetée officiellement le 13 mars, accueille plusieurs directions générales, dont la DG Education et Culture, une partie des DG Communication et Informatique ainsi que l'Agence exécutive pour l'énergie intelligente. Au total, le Madou Plaza accueille près de 1200 fonctionnaires. La Commission européenne prend ainsi pied dans la commune la plus pauvre du pays, étendant de facto le périmètre bruxellois des institutions européennes, longtemps confinées à leur quartier historique. « L'heure est à la décentralisation » souligne Siim Kallas, le Commissaire européen à la politique immobilière. Avec la volonté de mieux se fondre dans le tissu urbain.

Remise de diplômes du Master Politiques Européennes de l'Université Robert Schuman de Strasbourg

La cérémonie de remise des diplômes du Master Politiques Européennes des universités de Strasbourg et de Wrocław s'est tenue le 24 avril. Cette cérémonie s'est déroulée à la représentation de la Basse-Silésie à Bruxelles liée à la Région Alsace par un accord de coopération, en présence du député européen Joseph Daul. Les 60 étudiants de la promotion 2005 se sont vu remettre leur diplôme par le député européen polonais Bronislaw Geremek (ALDE), qui a souligné l'importance de la coopération franco-polonaise, notamment en matière d'éducation.

L'ARE ouvre son portail Internet pour un tourisme durable et de qualité

L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) a annoncé le 19 avril à Valence, en Espagne, le lancement de son portail Internet pour un tourisme durable et de qualité. L'objectif de ce portail est d'aider les régions à tirer intelligemment profit de ces richesses, en encourageant l'échange d'expériences et en soutenant les partenariats. Toutes les régions européennes sont invitées à adhérer à l'initiative, pour créer un « Réseau européen de tourisme de qualité, » dit le communiqué de l'ARE et rappelle que cette initiative est la première de ce genre depuis la consultation lancée par la Commission européenne en octobre 2004 sur les nouvelles orientations politiques en matière de tourisme.

[Le site de l'Assemblée des Régions d'Europe](#)

Anniversaire du bureau de représentation de la Commission européenne à Marseille

Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin et son adjointe déléguée aux relations avec les institutions européennes, la députée européenne Dominique Vlasto (PPE-DE), ont célébré le 20 avril le 20ème anniversaire du bureau de représentation de la Commission européenne à Marseille dirigé par Blandine Pellistrandi. La Ville avait été choisie comme second lieu d'implantation en France d'un bureau de représentation de la Commission en raison de son potentiel de plate-forme de coopération vers la Méditerranée et l'Afrique.

La Cour internationale de justice célèbre son 60^{ème} anniversaire

La Cour internationale de justice à La Haye a célébré son soixantième anniversaire. Composée de 15 juges élus pour neuf ans par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, la Cour est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies. Elle se prononce sur les différends qui opposent les États et donne des avis consultatifs à la demande d'organes et d'institutions spécialisés des Nations Unies. A cette occasion Kofi Annan a rendu hommage à Rosalyn Higgins, élue présidente de la Cour en février dernier. Cette Britannique est la première femme à présider la CIJ.

« L'Europe commence chez soi »

En collaboration avec le parlement autrichien et le Land de Basse-Autriche, la Présidence autrichienne du Conseil de l'Union européenne a organisé les 18 et 19 avril, à St. Pölten, une conférence intitulée « L'Europe commence chez soi ». L'objectif était d'élaborer des recommandations concrètes et des lignes directrices sur: (1) une politique proche du citoyen: le rôle des régions et des communes ; (2) subsidiarité et proportionnalité: le rôle des parlements ; (3) subsidiarité et meilleure réglementation. Ces recommandations et lignes directrices seront reprises dans les conclusions du Conseil européen des 15 et 16 juin.

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

Romano Prodi veut développer un noyau dur d'Etats membres

Le vainqueur des élections législatives des 9 et 10 avril en Italie, Romano Prodi, veut accélérer l'intégration d'un noyau dur d'Etats membres au sein de l'UE et reprendre les discussions sur la constitution européenne. Outre l'Italie, la France et l'Allemagne, ce noyau dur devrait englober des pays comme la Belgique et le Luxembourg, c'est à dire au final « le groupe des 6 », excepté les Pays-Bas mais aussi la Grande-Bretagne, qui ne fait pas partie selon lui des pays désireux d'obtenir davantage d'intégration européenne. La veille, le 15 avril, l'eurodéputé estonien Toomas Hendrik Ilves mettait en garde contre la tentation des anciens Etats membres de faire de la zone euro un noyau dur de l'UE qui provoquerait, selon lui, une profonde division du continent.

Un partenariat novateur entre l'UE et le Conseil de l'Europe

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a discuté, jeudi 13 avril, de l'avenir des relations de l'organisation paneuropéenne qui regroupe 46 pays avec l'Union européenne. A l'issue d'un débat auquel participait Elmar Brok, le président de la commission des affaires étrangères du Parlement européen, l'Assemblée a adopté à l'unanimité deux rapports sur le projet de mémorandum d'entente entre l'UE et le Conseil de l'Europe et la future agence des droits fondamentaux de l'UE.

Le débat autour du 1^{er} rapport a été marqué par un soutien unanime des parlementaires aux idées contenues dans le rapport que le Premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, avait présenté à l'Assemblée le 11 avril, des idées que les parlementaires souhaitent voir mises en œuvre rapidement. L'assemblée recommande notamment l'ouverture d'un bureau permanent de la Commission européenne à Strasbourg afin d'assurer des contacts plus étroits avec le Conseil de l'Europe et de garantir la participation de ses représentants aux réunions de travail pertinentes.

Dans le second rapport, l'Assemblée parlementaire réaffirme que « la création d'une Agence des droits fondamentaux au sein de l'Union européenne pourrait apporter une contribution utile, à condition, toutefois, qu'un rôle et un domaine d'action pertinents soient définis et que cette agence vienne donc « combler une lacune » et présente une réelle valeur ajoutée et une complémentarité indiscutables en termes de promotion du respect des droits de l'Homme ».

Objectifs ambitieux de recrutement des femmes aux postes de haut niveau

la Commission européenne a adopté le 12 avril une communication fixant pour 2006 de nouveaux objectifs de recrutement et de nominations de femmes aux postes d'encadrement et aux postes d'administrateurs. La Commission a pour ambition de recruter et nommer 25% de femmes dans l'encadrement supérieur, 30% dans l'encadrement intermédiaire et 50% pour les postes d'administrateurs. Comme l'objectif 2005 n'a pas été atteint en ce qui concerne la représentation des femmes aux postes d'encadrement intermédiaire, la Commission examine la possibilité de mettre en œuvre, en 2007, des « mesures contraignantes », comme: demander aux DG d'expliquer pourquoi elles n'ont pas réussi à atteindre les objectifs, imposer la représentation des deux sexes dans les panels de sélection, désigner un rapporteur permanent pour l'égalité des chances, rendre obligatoire le cours sur l'égalité des chances pour tous ses hauts fonctionnaires.

Les députés défendent le droit de parler leur langue maternelle

Le député finlandais Alexander Stubb (PPE-DE) a présenté son projet de rapport sur les dépenses d'interprétation des institutions. Le rapport analyse les moyens d'améliorer les services d'interprétation qui représentent 1% du budget de l'UE, sont souvent mal affectés. Par exemple, en 2003 à la Commission, 1 750 journées d'interprétation ont été payées mais non utilisées, soit un coût de 1,5 à 2 millions d'€. Ces pertes sont notamment dues aux nombreuses permanences. De même, le Parlement a perdu en 2003 près de 4 millions d'€ pour des services non utilisés en raison de demandes ou d'annulations tardives.

Sans remettre en cause le droit des députés à s'exprimer dans leur propre langue, le rapporteur souligne que, lorsque l'interprétation se fait de et vers 20 langues, les coûts pour une journée peuvent s'élever à 118 000 €, alors qu'un régime de 3 langues coûterait entre 6 000 et 9 000 €. M. Stubb appelle donc le Parlement à sensibiliser les députés afin qu'ils mettent mieux à profit leurs profils linguistiques. Il évoque en outre la possibilité pour le Parlement d'utiliser le système « à la demande », mis en place au Conseil en 2004 (l'interprétation n'est assurée que si elle est demandée par une délégation nationale). Mais les députés restent attachés à leurs services actuels et estiment que « *la qualité a un prix* ». Ils ont même refusé d'évaluer un projet de structure interinstitutionnelle unique qui fournirait des services d'interprétation à toutes les institutions, jugeant la démarche « *prématurée* ».

CULTURE

Istanbul, Pécz et Essen seront, sauf surprise, les « Capitales européennes de la culture » en 2010

Le jury chargé d'examiner les candidatures des villes souhaitant devenir « Capitale européenne de la culture » en 2010 a finalement sélectionné Istanbul (Turquie), Pécz (Hongrie) et Essen (Allemagne). Le dossier de ces trois villes sera soumis au Conseil de l'UE à qui reviendra le choix final, en novembre prochain sous présidence finlandaise. Le Conseil devrait, en toute logique, suivre la recommandation du jury.

Pour la sélection de la ville d'un Etat non membre de l'Union européenne, la candidature d'Istanbul était opposée à celle de Kiev (Ukraine). La ville de Pécz, le deuxième centre culturel après Budapest, a présenté le thème d'une « cité sans frontières » et a mis en avant les liens culturels qu'elle souhaite développer avec les pays voisins, notamment les Balkans. Quant à Essen, son projet était axé sur la régénération de la région de la Ruhr, longtemps défigurée par une industrialisation poussée, à travers la culture, inscrivant ainsi sa candidature dans une perspective de long terme. Le jury a souligné le caractère extrêmement innovant du dossier d'Essen.

Lancée il y a 20 ans par Melina Mercouri, alors ministre grecque de la Culture, l'action « Capitale européenne de la culture » a pour objectif d'attirer l'attention des citoyens sur la richesse et la diversité culturelle de l'Europe.

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

23^{èmes} Etats généraux du Conseil des Communes et Régions d'Europe et « Avenir des services publics »

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) tiendra ses 23^{èmes} Etats généraux du 10 au 12 mai à Innsbruck (Autriche), avec pour thème principal « l'avenir des services publics en Europe ». La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale sera officiellement présentée et les dirigeants locaux et régionaux européens invités à signer cette Charte et à s'engager publiquement à prendre des mesures concrètes pour l'égalité des femmes et des hommes à tous les niveaux de la vie locale.

Plus de 1000 représentants des collectivités locales et régionales de toute l'Europe (y compris de Turquie, Ukraine, Bélarus, Russie) seront présents, ainsi que des députés européens et des représentants de la Commission européenne. Les participants discuteront de l'avenir des services publics et tenteront de répondre aux questions suivantes: Comment s'adapter aux mutations démographiques ? Comment assurer l'accès de tous aux services publics ? Comment apprendre des autres pour répondre aux besoins des plus vulnérables ? Comment approfondir la coopération avec la région des Balkans ?

ELARGISSEMENT

Partenariat pour l'élargissement de l'Union européenne: Projet de jumelage en Serbie Montenegro

Pour faciliter le processus d'élargissement, l'UE a lancé un projet intitulé « Institutional Capacity Building for the European Integration Process ». Il aura pour but de rassembler les experts de plusieurs pays européens pour établir les jumelages et les échanges de savoir-faire avec les villes de Belgrade et Podgorica. Ce projet de jumelages, doté de 2.5 million d'€, sera un des instruments de l'aide de pré-adhésion pour la Serbie-Monténégro et durera deux ans.

ENTREPRISES

Le sommet annuel de Graz a souligné l'importance du modèle social européen pour les PME

A l'occasion du 5ème sommet annuel des PME sur le thème « Les PME et le modèle social européen », les 7 et 8 avril à Graz, les quelques 100 participants ont discuté de l'importance d'assurer un modèle social européen efficace et ont estimé qu'un tel modèle ne constituait pas un obstacle à la compétitivité. Selon les participants, il faut que toutes les réformes nécessaires soient mises en œuvre dans le cadre d'une stratégie à long terme, avec les employeurs, les travailleurs, les gouvernements et les experts comme acteurs clés de ce processus. Quant au concept de flexicurité, il a été constaté que les PME se retrouvent trop souvent face à des accords qui ont été négociés de manière trop restrictive pour elles. Ceci semble être dû à un manque réel de connaissance des PME du côté des syndicats, qui se focalisent en général sur les grandes entreprises.

Quatre domaines de coopération au niveau européen ont été identifiés par les participants: restructuration économique ; lutte contre le travail non déclaré ; solutions pour les secteurs à bas salaires ; amélioration de la formation des employés des PME. Reiner Hoffmann, Secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES), a mis en exergue l'effet gagnant-gagnant (win-win) de bonnes réformes en faveur de la flexicurité tant pour les employeurs que pour les employés.

PriceWaterhouseCoopers' : les entreprises doivent s'engager pour le développement durable

D'après un récent rapport du cabinet de conseil PwC, les entreprises devront être plus mobilisées par le thème du développement durable dans les dix prochaines années. Le rapport identifie six tendances qui devraient les inciter à plus de responsabilité sociale et environnementale dans le futur. Le rapport traite également d'avenir du développement durable des régions.

Plus d'informations disponibles sur: Corporate Responsibility: Strategy, management and value

Innovation et entreprise : priorités des Chambres de Commerce

Pierre Simon, le Président d'Eurochambres, a souligné, lors de sa visite à Helsinki le 7 avril, qu'innovation et entreprises devaient être les priorités de la présidence finlandaise au second semestre 2006. Pour Eurochambres, il est essentiel que la future Présidence du Conseil fasse pression sur les Etats membres pour qu'ils mettent en œuvre les programmes de réforme nationaux ; garantisse que le 7ème programme-cadre et les programmes Compétitivité et Innovation reçoivent suffisamment d'argent pour la période 2007-2013 et soient accessibles aux PME ; développe une stratégie énergétique à long terme, fasse de l'efficacité énergétique une priorité et achève le marché intérieur du gaz et de l'électricité.

Pour plus de détails, voir le document « *Preparing Europe's come back* »

MARCHE INTERIEUR

Consultation sur les moyens d'améliorer le marché intérieur

La Commission européenne a lancé le 20 avril une consultation publique afin de donner à chacun la possibilité de répondre à une série de questions qu'elle se pose :

- les politiques communautaires du marché intérieur sont-elles les bonnes ?
- Les règles en vigueur sont-elles adaptées et sont-elles bien mises en oeuvre ?
- Comment pourraient-elles être améliorées ?

L'initiative est le prélude à un vaste débat sur la future politique du marché intérieur. Les citoyens, les entreprises, les associations représentatives, les universitaires, les administrations publiques et les autres parties intéressées sont donc invités à s'exprimer sur ces questions. Les résultats de cette consultation et d'autres initiatives connexes contribueront à alimenter la réflexion de la Commission. Les contributions doivent être transmises pour le 15 juin 2006.

[La Consultation](#)

TRANSPORT

La Commission lance une consultation publique sur la sécurité routière

La Commission européenne a lancé le 12 avril deux consultations publiques sur la sécurité routière: l'une concernant la sécurité des infrastructures routières, l'autre portant sur l'utilisation des rétroviseurs anti-angles morts par les poids lourds. Les parties concernées ont jusqu'au 19 mai pour envoyer leurs contributions à la Commission, sur lesquelles celle-ci se fondera pour présenter des propositions en la matière, en principe dans le courant de cette année. En présentant la stratégie européenne de sécurité routière, le Commissaire chargé des Transports Jacques Barrot avait indiqué son intention d'agir sur trois piliers pour améliorer la sécurité routière en Europe: le comportement des usagers, la technologie des véhicules et les infrastructures routières. C'est de ce dernier point dont il est question dans un premier document de consultation. L'objectif est d'intégrer la sécurité dans les phases de planification, de conception et d'exploitation des infrastructures routières des réseaux transeuropéens de transport (RTE-T).

Le réseau transeuropéen de transport : état des lieux

Derniers développements

Les six coordonnateurs européens du réseau transeuropéen de transport (RTE-T), nommés en juillet dernier par la Commission européenne afin de faciliter la réalisation de certains projets prioritaires du RTE-T, se sont montrés plutôt pessimistes lors de leur audition par la commission parlementaire des transports le 19 avril à Bruxelles. Ils ont fait état des difficultés qu'ils rencontrent dans l'avancement de leur projet, et des conséquences du budget limité qui sera affecté au réseau de transport pour la période 2007-2013. « Pour la première fois, le Parlement est vraiment informé de la situation. La réalité des choses est contraire au discours que l'on tient » s'est exclamé le député belge Mathieu Grosch (PPE-DE). Car en matière d'avancement, l'on a surtout entendu parler de difficultés, de doutes, de projets dont tous les tracés n'étaient pas encore définis ou d'études de faisabilité et de rentabilité économique encore à réaliser. La priorité que la Commission européenne aimerait donner aux sections transfrontalières ? « Les préoccupations restent nationales et sont accessoirement transfrontalières ». Les partenariats publics privés auxquels aspirent la Commission pour doper des budgets publics limités ? « Faut pas rêver ». En tout cas pas tant que « n'est pas établi fermement un scénario qui prévoit une rentabilité économique ». c'est apparemment loin d'être le cas aujourd'hui. Le conseil des coordonnateurs dans tout cela ? Eviter d'éparpiller les fonds et concentrer les moyens. Les restrictions budgétaires l'imposent. Ce qui implique de réfléchir aux critères qui doivent guider la sélection des sections où se concentreront les fonds. Et ça, c'est le rôle de la Commission (extrait de l'Europolitique du 21 avril).

Retour sur les projets prioritaires du RTE-T

En vertu du traité de Maastricht, l'UE doit promouvoir le développement des réseaux transeuropéens qui sont des éléments essentiels pour la création du marché intérieur et pour le renforcement de la cohésion économique et sociale. À cet effet, l'action de la Communauté doit viser à favoriser l'interconnexion et l'interopérabilité des réseaux nationaux ainsi que l'accès à ces réseaux. En juillet 1996, le Parlement européen et le Conseil ont adopté la décision sur les orientations communautaires pour le développement du RTE-T. Ces orientations concernent les routes, les voies ferrées, les voies navigables, les aéroports, les ports maritimes, les ports de navigation intérieure et les systèmes de gestion du trafic qui desservent l'ensemble du continent, assurent l'essentiel du trafic à grande distance et contribuent au rapprochement des diverses régions géographiques et économiques de l'Union européenne.

Face au retard pris par les travaux, la Commission a procédé en 2001 à une première révision limitée des orientations RTE-T, en recentrant les activités et les projets sur la résorption des goulets d'étranglement le long des grands axes et sur un nombre limité de grands projets. En 2004 est adoptée une liste de 30 projets prioritaires du RTE-T déclarés projets d'intérêt européen, dont le projet n° 17 « l'axe ferroviaire Paris-Strasbourg-Stuttgart-Vienne-Bratislava »¹. et le projet n° 14 « Eurocaprail sur l'axe ferroviaire Bruxelles – Luxembourg – Strasbourg » Finalement en juillet 2005 elle nomme six personnalités en tant que coordonnateurs européens, dont Peter Balazs en charge du projet n° 17, chargés d'accélérer la réalisation de 6 des 30 projets prioritaires. Ceux-ci doivent faciliter le dialogue entre les Etats concernés pour mieux synchroniser les travaux et les plans de financement. Afin de garantir leur indépendance, aucun d'entre eux n'a la nationalité des pays avec lesquels ils sont appelés à travailler.

¹ *Projet prioritaire n° 17 (ensemble du corridor) : « Axe ferroviaire Paris-Strasbourg-Stuttgart-Vienne-Bratislava » - M. Péter Balázs : Baudrecourt-Strasbourg-Stuttgart (2015), y. c. pont de Kehl - Stuttgart-Ulm (2012) - Munich-Salzburg (2015) - Salzburg-Vienne (2012) - Vienne-Bratislava (2010)*

Le financement

L'accord sur le cadre financier de l'UE 2007-2013 augmente de 500 millions d'€ l'enveloppe qui sera réservée au RTE-T par rapport à l'accord conclu au Conseil européen de décembre 2005. L'on passerait donc à un budget d'environ 7.2 milliards d'€ pour le RTE, toujours très loin des 20 milliards proposés initialement par la Commission.

Ce sont par conséquent sur les six projets prioritaires – et plus particulièrement sur leurs sections transfrontalières - que se concentreront probablement les fonds du programme RTE-T. Ceux-ci étant limités à 5-6% de l'investissement requis pour l'ensemble du réseau et par conséquent la majorité des fonds doit provenir des gouvernements nationaux et régionaux et du secteur privé (jusqu'à concurrence de 20%). La Banque Européenne d'Investissement (BEI) d'autre part annonce un montant total de prêts d'environ 50 milliards d'€ d'ici 2010.

Invité de l'association Espace Europe Equipement le 24 avril 2006 à Bruxelles, le Président de la BEI, Philippe Maystadt, a rappelé que 400 milliards d'€ étaient nécessaires pour financer l'ensemble du RTE-T, dont la moitié représente le chemin de fer. Or d'ores et déjà « Il est évident que la Commission ne pourra pas financer les 30 projets prioritaires comme c'était prévu ». Philippe Maystadt a insisté sur la nécessaire concentration des moyens sur les super-priorités, en précisant qu' « on pourra attirer du capital privé pour certains projets, mais pas pour les plus lourds et les plus complexes ». De ce constat résultent les efforts combinés de la Commission et la BEI pour introduire dès 2007 un nouveau mécanisme permettant d'octroyer des garanties d'emprunts afin de couvrir les risques commerciaux durant la phase initiale d'exploitation d'une concession. L'accroissement des recettes provenant des usagers est un objectif crucial des Partenariats Publics Privés. L'UE a ainsi lancé une politique de tarification des infrastructures dans le secteur ferroviaire.

Conférences

www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/agenda/conferences.html

"Competitiveness and Communication - The Role of EU Associations" - 26 avril 2006 à Bruxelles
"Models and added value of cooperation between regions for the next structural funding period" - 26 avril 2006 à Bruxelles
"Table ronde sur la sécurité" - 10 mai 2006 à Bruxelles
"Financing innovation and competitiveness" - 11 mai 2006 à Marseille
"Preparing Cinderella" - 24 mai 2006 à Bruxelles
"The Buy Bright Initiative - a Best Practice Platform for Public Sector Energy Efficient" - 30 et 31 mai 2006 à Bruxelles
"Towards a Regional Partnership in Energy for Sustainable Development" - 11 au 15 juin 2006 - Neptun Olim (Roumanie)
"Regions for Economic change" - 12 et 13 juin 2006 à Bruxelles
"Knowledge Cities : Villes du Futur" - 22 au 25 novembre à Manchester
"2007 European Renewable Energy Policy Conference" - 29 et 31 janvier 2006 à Bruxelles
"Destination Europe : Players, goals and strategies in enhancing the attractiveness of European universities" - 18 au 20 juin 2006 à Bergen (Norvège)

Appels à propositions

www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/appels_a_propositions/index.html

Publié le 28/04/2006 - Appel à propositions 2006 - Projets spécifiques dans le domaine de la politique des consommateurs - Date de dépôt : 30/06/2006
- Deuxième appel à propositions pour le programme communautaire concernant la conservation, la caractérisation, la collecte et l'utilisation des ressources génétiques en agriculture établi par le règlement (CE) no 870/2004 du Conseil du 24 avril 2004 - Code d'identification de l'appel : AGRI GEN RES 2006 - Date de dépôt : 30/06/2006

Publié le 27/04/2006 - MEDIA PLUS (2001-2005) - Mise en oeuvre du programme d'encouragement au développement, à la distribution et à la promotion des oeuvres audiovisuelles européennes Appel à propositions EACEA/02/06 - Soutien à la mise en oeuvre de Projets Pilotes - Date de dépôt : 17/07/2006
- Appel à propositions - DG EAC n° 23/06 - Date de dépôt : 19/06/2006

Publié le 26/04/2006 Appel à propositions - DG EAC NO 24-06 - Organisation d'une exposition à Bruxelles consacrée à l'histoire de l'intégration européenne dans le cadre du 50ème anniversaire de la signature du traité de Rome - Ligne budgétaire «15 06 06» - Evénements annuels spéciaux - Date de dépôt : 30/06/2006

Publié le 13/04/2006 Appel à propositions - EAC/18/06 - Promotion de la citoyenneté Européenne active - Projets pilotes/Projets citoyens 2006 - Date de dépôt : 31/05/2006

Recherches de partenaires


www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/cooperation/recherche_de_partenaires.html

Communication - Plan D for Democracy, Dialogue and Debate european programme Organisme TECLA
- Promotion of Active European Citizenship Organisme : Malopolska Region (Poland) - Date limite : 17/05/2006
- Promotion of Active European Citizenship Organisme : Liaison Office Bratislava Region

Culture Cultural Diversity and Tolerance - Organisme : Burnley District Council in Lancashire

Santé publique - ENRICH-OP - Network Obesity Working Group Organisme : Delegación de la Junta de Andalucía
- Public Health programme Organisme : Associated province, Cagliari Date limite : 19/05/2006
- Nutrition cluster of the Walloon Region Organisme : Maison de l'Entreprise Wallonne auprès de l'Europe (MEWE) Date limite : 19/05/2006

Nouvelles technologies eTen project Organisme : Offaly County Council d Date limite : 03/05/2006

 L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens



L' outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Bureau Alsace19 A-D, Avenue des Arts (Bte 5) B-1000 Bruxelles
Tél. + 32 2 221 04 30 - Fax + 32 2 217 66 12 – info@bureau-alsace.org <http://www.bureau-alsace.org>